

M. CLAVEAU Kévin est notre représentant ONF

Il est présent sur les secteurs de : Bonneuil Matours, la Chapelle Moulière - Liniers (pour partie) et sur tout le territoire de Bignoux.

Il a pour mission la gestion des bois avec les programmes de coupe, les travaux de régénération et de repeuplement avec des chênes et résineux.

Il fait également la surveillance et la police de l'environnement.

Dans la programmation de ses divers travaux, le curage de la mare de Jinchou et l'entretien de ses abords devraient se faire très prochainement.

Un partenariat entre la commune et l'ONF devrait se mettre en place pour les aménagements des abords grand public. La mairie se dit heureuse de ce partenariat.

Notre référent se tient à la disposition de la population locale en ce qui concerne le territoire domanial de Bignoux.

Il est joignable au 07.60.68.37.43



La G@zette du Bignolas

octobre 2020

porte du pays de Moulière

MAIRIE

rue du Bignolas
86800 Bignoux
Tél. : 05 49 61 21 91
Fax : 05 49 46 10 73
contact@bignoux.fr
www.bignoux.fr

f : @bignoux

Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi :
9h-12h & 14h-17h
Mardi : 9h-12h & 14h-19h

MÉDIATHÈQUE

Tél. : 05 49 37 86 27
biblio_bignoux@yahoo.fr
bm-bignoux.departement86.fr/
Permanence téléphonique :

Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : 10h-12h
sur RDV :
Mardi, Mercredi et Vendredi :
14h-18h
samedi : 9h-12h

ÉCOLE PUBLIQUE

Tél. : 05 49 61 21 53
site.ac-poitiers.fr/bignoux/

CANTINE ET GARDERIE

Tél. : 05 49 61 35 40

DÉCHÈTERIES :

Bonnes

Lundi, Mardi et Vendredi :
14h-17h45
Mercredi et Samedi : 8h-11h45
Fermé : jeudi - dimanche

Sèvres-Anxaumont

lundi - mardi : 8h-11h45
Mercredi, Jeudi et Samedi
14h-17h45
Fermé : vendredi - dimanche

Saint-Julien l'Ars

Lundi et Jeudi : 8h-12h
Mercredi : 14h-18h
Vendredi et Samedi :
8h-12h & 14h-18h
Fermé : mardi - dimanche

Ferme de Loisirs de la Brunetterie
Tél. : 05 49 56 67 87

Rédaction :
Vanessa Valade
Responsable de la publication :
Emmanuel Bazile

CONCOURS : «UN NOUVEAU LOGO POUR NOTRE COMMUNE»

Comme nous vous l'avons précisé durant notre campagne électorale, nous souhaitons repenser le logo de la commune. Nous lançons donc un concours ouvert à tous (petits et grands).

La charte à respecter :

- il faudra du vert (rappel de la forêt)
- un/des arbres et/ou animal de la forêt
- format 20cm/20cm
- version en couleur et en noir et blanc
- « Bignoux » doit être écrit

Les logos doivent être déposés à la mairie ou adressé par mail à :
contact@bignoux.fr avant le 10/12/2020 à minuit.

Nous recherchons également **5 personnes** qui serait intéressées **pour être membre du jury**. Il faudra avoir une disponibilité un soir de semaine en décembre et se faire connaître au secrétariat de la mairie et nous laisser vos coordonnées (téléphone et mail).

Le maire vous emmène tous les mois à la découverte d'une entreprise ou d'une association de la commune. Ce mois-ci il s'agit de :

Monsieur BARAT,
Président de la Pétanque Bignolaise

L'association a été créée en 1990 par 3 amis bignolais avec un esprit de club familial et de convivialité qui perdure encore aujourd'hui.

le 1^{er} président était Monsieur Philippe Leroux jusqu'en 2000. Monsieur Francis Léonien lui a succédé et depuis 2014 elle est représentée par Monsieur Philippe Barat.

Il y a actuellement 51 licenciés de 11 à 75 ans ainsi que 9 féminines.

Les entraînements ont lieu de mars à octobre.

Le club est inscrit avec 6 à 8 joueurs par équipe :
en championnat de la Vienne :

- 4 équipes en sénior
- 1 équipe en féminine
- 2 équipes en vétéran

en coupe de la Vienne (avec une féminine obligatoire) :

- 3 équipes en sénior
- 2 équipes en vétérans

en championnat de la Vienne

- en tête à tête 6 à 7 joueurs inscrits
- doublette (4 à 5 équipes)
- triplète (3 à 4 équipes)
- triplète vétéran (1 équipe)
- triplète promotion (4 équipes)



Il y a également 2 arbitres au sein du club.

Le club organise **les 12 heures de Bignoux le 1^{er} week-end de juillet** (100 équipes y ont participé en 2019), ainsi que le **challenge Bernard Pierre** en doublette qui est réservé aux membres du club et en fin de saison ils font le **maitre joueur et joueuse** du club.

Le club se classe en promotion sur les 3 catégories existantes (élite, honneur et promotion)

Cette année, toutes les compétitions ont été annulées pour cause de COVID.

Le meilleur résultat du club :

Championne de la Vienne en féminine par équipe en 1998 avec montée en 1^{ère} division cette année-là.

Projet :

Le Président et tout son conseil d'administration ont le vif espoir de convaincre la Municipalité d'engager la réalisation d'un boulodrome couvert dès que possible...à suivre!!!

Le carré social

RAPPEL : Le bureau social permanent en mairie de Bignoux vous accueille tous les mercredis matin sur rendez-vous qui vous sera donné par le secrétariat de Mairie.

Le bureau social de Bignoux est en lien avec les différents acteurs du réseau social du Poitou. Il peut vous aider à ouvrir les bonnes portes pour la meilleure prise en compte de votre besoin.

Ce mois-ci, focus sur la MISSION LOCALE D'INSERTION DU POITOU - La MLIP c'est quoi ?

La Mission Locale d'Insertion du Poitou (MLIP) est une association Loi 1901 à vocation de service public. Elle participe à l'insertion sociale et/ou professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. La MLIP accueille, informe, oriente, conseille et accompagne les jeunes dans les démarches liées à l'emploi, la formation et la vie quotidienne.

Depuis 1990, la MLIP aide les jeunes à trouver leur voie et un emploi. L'équipe d'une cinquantaine de professionnels propose un accompagnement personnalisé dans le respect de valeurs de confidentialité, d'écoute et de bienveillance. L'action consiste à construire avec chaque jeune, une réponse adaptée à sa situation.

La MLIP peut également conduire différentes actions d'aide à l'insertion professionnelle et sociale pour des personnes âgées de plus de 26 ans, dans le cadre de dispositifs spécifiques.

La MLIP n'a pas vocation à répondre seule aux demandes du public. Elle travaille en étroite collaboration avec plus de 400 partenaires, dans tous les domaines (emploi, formation, santé, logement, accès aux droits, aux loisirs et à la culture...), sur un territoire précis.

Education - Enfance - Jeunesse

Une rentrée scolaire à Bignoux sous le soleil !

La rentrée à l'école de Bignoux s'est faite le mardi 1^{er} septembre dernier dans un contexte encore particulier placé sous le signe des mesures sanitaires. Malgré cela, nos écoliers étaient ravis de reprendre le chemin de l'école ! Mme Colin, la directrice, accompagnée de son équipe, avait organisé le traditionnel accueil des élèves avec leurs parents dans la cour de l'école. Monsieur le Maire et son adjointe étaient également présents pour présenter l'organisation périscolaire et l'équipe d'agents référents.



Pour 2020/2021 l'école compte 91 écoliers (contre 89 l'année passée) dont 16 nouveaux élèves (et 11 nouvelles familles) répartis sur 4 niveaux.

Les 4 niveaux sont composés comme suit :

Niveaux	Nombre d'élèves	Composition	Enseignant
Petite Section et Grande Section	24	11 élèves (PS) 13 élèves (GS)	Mme HUET Sandrine
Moyenne Section Cours Préparatoire	21	5 élèves (MS) 16 élèves (CP)	Mme BONNET Nathalie
Cour Élémentaire 1 Cour Élémentaire 2	23	13 élèves (CE1) 10 élèves (CE2)	Mr BOURRIAUD Patrick
Cours Moyen 1 Cours Moyen 2	23	13 élèves (CM1) 10 élèves (CM2)	Mme COLIN Lydia et Sophie MAYNIER sur la décharge de direction

L'équipe périscolaire :

5 agents de la collectivité sont actuellement rattachées à l'école pour assurer les services périscolaires (garderie et cantine), les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) et l'appui à l'encadrement des maternelles (ATSEM).

Les différentes missions des agents sont les suivantes :

Madame Aurélie MARTIN Référente restauration scolaire et gestion des stocks

Madame Marie-Paule TETEVIDE Référente nettoyage, entretien et goûter

Madame Maryse AUGER Référente périscolaire élémentaire

Madame Nadine ROYOUX Référente périscolaire maternelle et ATSEM PS/GS

Madame Eloise BONNOIT Référente TAP/jeux de cours/aide aux devoirs et ATSEM MS



L'aide aux devoirs, ça redémarre !!

La municipalité relance son service d'aide aux devoirs dans le cadre de la garderie périscolaire à compter du 5 octobre 2020 tous les lundis et jeudis entre 17h et 18h à la médiathèque. Cette action vise à encadrer et accompagner les enfants dans la réalisation des devoirs donnés par les enseignants. Les séances sont animées bénévolement. Actuellement 3 intervenantes sont investies et seraient ravies d'accueillir de nouveaux volontaires pour venir renforcer le groupe. Pour tout renseignement complémentaire et candidature merci de contacter la Mairie.

La commission éducation jeunesse

Sous la présidence de Virginie CHARRON, 2^{ème} adjointe en charge de l'éducation, enfance, jeunesse cette commission se réunit 1 fois/mois depuis septembre pour travailler autour des projets et des orientations politiques en matière d'éducation enfance jeunesse. Elle est pour l'instant composée de 4 élus que sont Aurore FERRAND ROUSSEAU, Romain BRÉGEON, Séverine LEROY et Thierry THEVENET.

Rencontre avec les assistantes maternelles

Jeudi 24 septembre la municipalité a organisé une rencontre entre les assistantes maternelles de Bignoux et les élus en charge de la petite enfance. Au menu de cette réunion, échanges et discussions autour de leur activité sur la commune. Nous renouvellerons ces rencontres avec elles durant notre mandat, afin de travailler en collaboration à l'accueil des plus petits à Bignoux.



La sortie « Patrimoine » sur la découverte de Bignoux, s'est déroulée comme prévue le dimanche 20 septembre.

On a pu découvrir le village de Lirec avec ses quatre fermes (la Liennerie, la Rabotterie, la Cloitrierie, la Tuilerie) son château, la grotte. Cette grotte située en bordure du chemin qui dessert le village a été construite en 1948 à l'initiative des demoiselles de Razilly propriétaires des lieux. La Vierge en présence provient de Lourdes.

Puis, par le chemin de la Tuilerie direction Vaujallais. Là on découvre une des trois conciergeries des Martins notamment celle où a vécu Marie Besnard entre 1924 et 1927.

Dans le parc où nous a conduit Antoine Burguet on a pu imaginer sur place l'emplacement des maisons du village disparu de Vaujallais, le jardin, le verger, le puits et d'énormes trous certainement des marnières d'où l'on extrayait l'argile pour la fabrication de tuiles. Il existait une fabrique de tuiles à la Tuilerie.

Retour vers le bourg où tout au long de cette rue on a pu resituer tous les commerces anciens : épicerie - marchand de bois - station essence - quincaillerie - bimbéloterie - maréchal ferrant - boucherie charcuterie - café - boulangerie - sellier - bourrelier - coiffeuse - marchand de tissu - rouennerie - artisan peintre et la maréchalerie où fut construite en 1969 une salle polyvalente, foyer des jeunes aujourd'hui salle Roland Copin.

La suite à découvrir lors d'une prochaine sortie prévue le **Dimanche 8 Novembre.**



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PÉTANQUE BIGNOLAISE

Le conseil d'administration de la pétanque Bignolaise sera heureux d'accueillir l'ensemble des licencié(e)s et toutes les personnes désirant adhérer au club à son assemblée générale

le **vendredi 23 octobre 2020 à 20 heures 30** à la **salle polyvalente de Bignoux.**

Le **port du masque** sera **obligatoire** à l'intérieur de la salle. Du gel hydroalcoolique sera mis à votre disposition à l'entrée.

Contact pour tous renseignements : Barat Philippe
10 rue de la grande Caborgne 86800 Bignoux
philippe.barat.bignoux@orange.fr
05 49 30 02 17 ou 06 83 17 64 46



COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes de Bignoux, en raison du contexte sanitaire, vous informe de l'annulation de son Loto, organisé avec le concours du Carrefour des Ages et de la soirée du Réveillon 2021. En espérant reprendre ses différentes animations en 2021, il vous donne rendez vous pour le **loto en mars** et bien sûr **la fête du village les 19 et 20 juin.**

A bientôt de se retrouver.

VENTE DE CHOCOLATS DE NOËL... C'est parti !!!

Comme tous les ans, L'APE organise une vente de chocolats pour Noël. Cette vente nous permet de soutenir financièrement l'école.

Bignolaises, Bignolais, vous allez avoir courant octobre dans vos boîtes aux lettres, le catalogue des chocolats Alex Olivier. Vous avez jusqu'au vendredi 6 novembre pour passer vos commandes. Parlez en autour de vous (famille, amis, collègues...) et aidez-nous dans cette action.



PATRIMOINE BIGNOLAIS

Pas de réunion « Patrimoine » en octobre.

Les personnes intéressées pour découvrir le travail déjà effectué sur le passé de Bignoux peuvent être accueillies salle du patrimoine sur rendez-vous en téléphonant au 06.20.01.50.79.

Dans le cadre du contexte sanitaire actuel, le traditionnel repas de la Poule au Pot n'aura pas lieu.

Une prochaine sortie découverte de Bignoux pourrait avoir lieu le **dimanche 8 Novembre** suivant la météo et mesures sanitaires. Confirmation dans la gazette de novembre ou affichages extérieurs.

A noter également que les dates de représentation du théâtre « **Sur un Air de bignoux** » auront lieu les **27 et 28 Février 2021 au lieu des 20 et 21 mars.**

CAP THÉÂTRE
La troupe de théâtre amateur de BIGNOUX

Nous espérons que vous avez pu partager notre plaisir à vous présenter nos 2 premiers spectacles d'automne, les 3 et 4 octobre...

Rendez-vous maintenant les **28 et 29 novembre 2020 !**

- **Samedi, 20h30, THÉÂTRE : Cassé**, une pièce contemporaine de Rémi DE VOS, présentée par Théâtre'Ambul, la troupe de St JULIEN L'ARS
- **Dimanche, 16h, MUSIQUE ARGENTINE** par le Trio Toca Tango

Images et renseignements complémentaires sur ces 2 spectacles dans la Gazette de novembre...